

# **NETTOYANT COLLES**

Produit destiné à enlever les autocollants, les affiches, les affiches collées et les traces de colle ; mais également particulièrement adapté pour les traces de scotch double face.

#### **MODE D'EMPLOI**

AUTOCOLLANTS PAPIERS : appliquer ou pulvériser le produit, laisser agir. Décoller l'autocollant puis essuyer les traces de colle restantes avec un chiffon imbibé de produit.

AUTOCOLLANTS PLASTIFIÉS : appliquer ou pulvériser, laisser agir. Soulever un coin de l'autocollant, appliquer ou pulvériser une nouvelle fois à l'endroit décollé. Renouveler l'opération jusqu'à l'enlèvement total puis essuyer les traces de colle restantes avec un chiffon imbibé de produit.

#### **CONDITIONNEMENTS**

A03096: bidon 5L

### **DONNÉES TECHNIQUES**

- Aspect : liquide limpide - Densité : 0.83 - 0.85

## **PRÉCAUTIONS**

### USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT

Éviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme. Stockage dans les conditions inhérentes aux produits inflammables. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et ventilé.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

#### SÉCURITÉ SELON FDS

Liquide inflammable, Catégorie 2.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Irritation oculaire, Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles, Catégorie 3.

SANS VLER: produit sans valeur limite d'exposition réglementaire française

# Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)555.2765.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme

Leis) agentis) de surface contenuis) dans cette preparation respectenti les criteres de biodegradabilite comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.



06-03-2024 Ind. 01

